



Embassy of India
Ambassade de l'Inde
Abidjan, Côte d'Ivoire
Concurrently accredited to Liberia

Ambassade de l'Inde
Abidjan

COMMUNIQUE DE PRESSE

5 Decembre 2019

OFFRE DE BOURSES D'ETUDES DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE BOURSES EN AFRIQUE (ICCR) POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 2020-21

Pour l'année académique 2020-2021, le Conseil Indien pour les Relations Culturelles (ICCR) offre 10 bourses aux étudiants/élèves Ivoiriens désireux de poursuivre leurs études supérieures (**licence, maîtrise et doctorat**) dans diverses universités et instituts Indiens dans le cadre de son programme de bourses d'études en Afrique.

Les candidats intéressés sont priés de s'inscrire en ligne via le portail (www.a2ascholarships.iccr.gov.in) et envoyer le formulaire physique ainsi que les documents justificatifs à l'ambassade de l'Inde. Tout en postulant, les candidats doivent savoir ce qui suit:

- (1) Les candidats doivent s'informer sur les critères spécifiques d'admission définis par les différentes universités pour chaque filière et s'assurer de soumettre tous les documents requis par les universités, en plus des documents de base mentionnés dans le formulaire de candidature. Pour ce faire, ils peuvent consulter le site Web du Guide des universités et le site Web de l'institut concerné pour connaître les critères d'éligibilité.
- (2) Pour les programmes de Licence en Technologie, les candidats doivent avoir composés en physique, chimie et mathématiques lors des examens de fin d'études, matières étant obligatoire pour les cours d'ingénierie.
- (3) Les candidats doivent maîtriser suffisamment l'anglais car les cours se déroulent en anglais et doivent être en bon état de santé.
- (4) Le Conseil ne donne pas d'admission aux cours en médecine ; para-médecine (soins infirmiers / physiothérapie / anesthésie, etc.) et mode.
- (5) Le candidat doit être âgé entre **18 et 30 ans** et de **moins 45 ans** pour les candidats aux études doctorales.
- (6) Dans le cadre de cette bourse d'études, les frais de billet d'avion en classe économique aller-retour, les frais de scolarité, les indemnités de subsistance, le coût de l'hébergement et les autres frais obligatoires sont à la charge du Gouvernement Indien.
- (7) Les candidatures doivent être soumises avant le **10 février 2020**.
- (8) Des instructions détaillées sur le processus de candidature aux bourses ICCR et sur la procédure et les normes qui les régissent sont indiquées sur le site www.a2ascholarships.iccr.gov.in.

Pour amples informations, Email: education.abidjan@mea.gov.in ou Tel: 225 22479580
